

Janvier 1944

LA SITUATION DES JUIFS  
EN ZONE FRANCAISE DE L'EMPIRE CHERIFIEN.

---

La situation des juifs au Maroc français entre les deux grandes guerres et durant la période de VICHY est suffisamment connue pour se passer de la décrire. Rappelons-là, cependant, par quelques traits saillants, en guise de préambule :

Certaines autorités du Protectorat ont toujours été influencées, à quelques exceptions près, par les préjugés et les opinions erronées sur les juifs. Elles se sont efforcées d'établir, en fait, une sorte de discrimination d'ordre racial plus ou moins déguisée, parfois à peine perceptible, entre les juifs et les autres habitants du pays, contribuant ainsi à élever entre ceux-ci, inconsciemment ou non une muraille chaque jour plus épaisse.

Bien qu'aucun texte législatif ne les y contraignit, les autorités réservaient aux seuls Français et Musulmans l'accès aux Administrations et aux nombreux services auxiliaires, mettant par des moyens détournés, des entraves aux rares juifs qui s'aventuraient à se présenter comme candidats. Les quelques individus admis et que l'on peut compter dans les doigts de la main le furent grâce à leur qualité d'Algériens anciens Combattants, croix de guerre, etc....

...../

La Campagne antisémite, par les soins d'hebdomadaires locaux, ravivée par la suite et sans doute financièrement entretenue par Hitler, deversait à partir de 1932 toute sa bile sur les populations juives du Protectorat comprenant exclusivement des commerçants employés, petits artisans, ouvriers et d'une masse compacte de miséreux, lesquels ignorent tout de la politique européenne, ne sont ni élus, ni électeurs et n'ont aucun degré de parenté, lien ou alliance avec un Blum, un Rotschild ou toute autre personnalité française quelle que soit sa nuance politique. Les faits et gestes de ceux-ci les laissent complètement indifférents, bien qu'ils en subissent injustement les conséquences. Chaque semaine, ces torchons s'exerçaient au langage ordurier de l'antisémitisme, publiant toutes sortes de mensonges sur le dos des juifs et s'évertuant à semer la désunion et la discorde, en inculquant aux musulmans des sentiments qu'ils n'avaient pas. Quant aux quotidiens, fort heureusement, ils s'occupaient très rarement des questions juives et lorsqu'ils le faisaient c'était en des termes courts et peu élogieux. Cela ne les empêchait pas d'apporter leur contribution journalière, dans la section des petites annonces ou nombre d'offres d'emplois se terminaient par ces mots, combien symptomatiques "Israélites s'abstenir". Ce travail sournois finit par porter à la longue ses fruits et influencer néfastement toutes les couches sociales. Les malheureux juifs restaient impuissants et désarmés. Les

considérés comme des seconds/juifs de Pays qu'il a appris à  
 Les deux seuls périodiques qui paraissaient au Maroc français  
 simer dans les banes des Revues de l'Alliance Israélite. Il  
 jusqu'à leur suspension en 1940, faisaient contraste avec la  
 a continué à lui garder son affection sincère et contre  
 presse vilipendée, par leur attitude digne et réfléchie. Ils ne  
 tous ; souvent, soûlés de son travail et de ses préoccupations  
 soulevèrent à aucun moment la moindre polémique, feignant  
 journalistes, il a senti tinter à ses oreilles avec émotion  
 ignorer totalement la campagne insidieuse qui prenait chaque  
 le nom des hommes éclairés que la France a légués à l'Humanité,  
 jour plus d'ampleur et se bornant stoïquement à relater des  
 faits divers de la vie juive au Maroc comme ailleurs.

quant aux autorités, elles ne prirent jamais la moindre  
 mesures de jeunes gens, de nombreux pères de famille en  
 mesure, sinon pour étouffer cette campagne, du moins pour  
 plaines forces manifestèrent leur ardent désir de l'arrêter  
 l'atténuer. Par leur carence, elles semblaient plutôt l'approu-  
 insensiblement. Pour leur faciliter la chose, à Casablanca  
 ver et même l'encourager. Pourtant, elles avaient le devoir  
 nettement, l'association des anciens élèves de l'Alliance  
 et le pouvoir d'agir dans un pays de différentes races, soumis  
 avait dans ses locaux une permanence qui fut assailli dès le  
 à un statut international, où la presse a toujours été moins  
 premier jour par les voisins. Ils se présentaient en liberté  
 libre et beaucoup plus contrôlée qu'en France.

et 2 ou 3 jours après l'ouverture une liste d'environ 1.300  
 A L'entrée en guerre de la France, les juifs marocains ne  
 nous fut présentée à l'autorité compétente. Celle-ci regarda  
 se laissèrent pas tiédir par la situation, qui leur était faite.  
 les édifices et trouva des noms similaires pour les candidats ;  
 Chaque fois que le Gouvernement fit appel à l'aide financière  
 elle demanda de prêter les intérêts que nous nous étions  
 de tous pour la Défense Nationale, la Fraternité de Guerre,  
 prise de leur beau pays. Mais qu'ils restent tranquillement  
 les Oeuvres sociales locales, les juifs se firent remarquer  
 chez eux jusqu'à nouvel ordre, pas pour le moment, le besoin  
 par leur empressement et leur générosité. Ils furent parmi  
 le premier à eux ne se faisait pas entendre. Ils furent  
 les premiers à s'inscrire en masse pour des sommes considérables.  
 Réponses après des autorités fut renouvelée plus d'une fois  
 C'est ainsi que dans les listes figuraient de nombreux noms  
 avec le même résultat. Devant cette attitude aussi surprenante  
 juifs, des Cohen, des Lévy, des Bendahan, des Tchédano, avec des  
 que précédents, la permanence n'eut d'autre recours que de former  
 chiffres variant entre 50.000 et 500.000 francs par souscripteur.  
 et d'écouter les nombreux jeunes gens qui se présentaient  
 plus d'un juif, n'ayant pas des fonds disponibles en espèces,  
 sans interruption. Un jeune juif marocain, devant par ses  
 vendit un ou plusieurs bijoux de famille en vue de pouvoir  
 poursuivre ses études et à la tête d'une belle situation  
 répondre à l'appel de la France. C'est qu'il a toujours consi-

considéré comme sa seconde Patrie ce Pays qu'il a appris à aimer dans les bancs des Ecoles de l'Alliance Israélite. Il a continué à lui garder son affection sincère envers et contre tous ; souvent, au lieu de son travail et de ses préoccupations journalières, il a senti tinter à ses oreilles avec émotion le nom des hommes célèbres que la France a légués à l'Humanité.

Lorsque l'Armée française fit appel à des engagements volontaires, les juifs marocains voulurent offrir leur sang. Des centaines de jeunes gens, de nombreux pères de famille en pleine force manifestèrent leur ardent désir de s'engager inconditionnellement. Pour leur faciliter la chose, à Casablanca notamment, l'Association des Anciens Elèves de l'Alliance ouvrit dans ses locaux une permanence qui fut assaillie dès le premier jour par les volontaires. Ils se présentèrent en masse et 3 ou 4 jours après l'ouverture une liste d'environ 1.300 noms fut présentée à l'Autorité compétente. Celle-ci remercia les délégués et trouva des mots aimables pour les candidats ; elle demanda de prévenir les intéressés que bonne note était prise de leur beau geste, mais qu'ils restent tranquillement chez eux jusqu'à nouvel ordre., que pour le moment, le besoin de recourir à eux ne se faisait pas encore sentir. La même démarche auprès des autorités fut renouvelée plus d'une fois avec le même résultat. Devant cette attitude aussi surprenante que décevante, la Permanence n'eut d'autre recours que de fermer et d'éconduire les nombreux jeunes gens qui se présentaient sans interruption. Un sportman juif marocain, connu par ses prouesses aériennes et à la tête d'une belle situation, s'offrit

s'offrit comme volontaire dans l'Aviation inconditionnellement et à n'importe quel titre. Aucune suite ne fut réservée à sa demande malgré ses rappels et des interventions de poids.

Survint la signature de l'Armistice et l'avènement de VICHY.

La situation morale et matérielle des juifs marocains qui n'était déjà pas brillante s'aggrava. Les ressentiments que l'on nourrissait en cachette à l'égard de ceux-ci furent impunément étalés au grand jour. La légalité des mesures d'exception qui n'existaient qu'en fait et d'une manière insipide fut consacrée par des lois raciales; rare était le Bulletin Officiel qui ne publiait pas en l'espace d'un mois un texte quelconque à cet égard. La hâte et l'empressement dans leur mise en application au Maroc, - qui aurait dû être le dernier pays à les subir en raison de son caractère musulman et de Protectorat, - étonnait les gens habitués aux lenteurs administratives. Le Résident Général de l'époque fut même félicité dans certain journal local pour avoir sagement étendu au Maroc les lois antisémites et, parfois, avoir même pris l'initiative d'appliquer <sup>en</sup> ce pays des mesures qui n'étaient pas encore en vigueur dans la Métropole. Signalons en passant que c'est le même Résident qui s'opposa de toutes ses forces au débarquement des Américains le 8 Novembre 1942 et fit inutilement arroser de sang durant trois jours le sol marocain.

Inutile de s'étendre sur les différentes phases de cette période de Vichy, sombre entre toutes : suppression de la presse juive, insultes publiques d'ordre racial telles que "sale juif", "sale joupin", " il est grand temps qu'Hitler vienne vous arranger tous", ect... sans pouvoir répondre ni poursuivre les auteurs ;

.../

finalment, le bruit persistant qui circulait depuis le début  
congédiement de tous les employés juifs, non seulement des  
administrations, services concédés ou subventionnés, comme  
l'exigeaient les lois raciales mais, par excès de zèle, de  
toutes les entreprises commerciales et industrielles impor-  
tantes ; rares furent celles qui gardèrent quelques éléments  
juifs parce que considérés irremplaçables ; interdiction  
d'exercer certaines professions, avec les graves conséquences  
qui en découlaient ; fermeture de l'établissement, chômage  
forcé du Patron et des employés, faillite ;  
déclaration obligatoire des biens meubles et immeubles, avec  
les charmantes perspectives que cette mesure laissait entre-  
voir ; perquisitions brutales et journalières dans le domi-  
cile des particuliers soi-disant pour rechercher des stocks  
clandestins, deux ou trois pièces d'or trouvées dans quelque  
 tiroir suffisaient pour cataloguer l'intéressé de trafiquant  
d'or ; envoi en résidence forcée ou dans des camps, -pour des  
motifs les plus futiles ou sur simple délation,- de juifs,  
souvent parfaitement honorables et n'ayant rien à se repro-  
cher;

interdiction d'habiter hors du quartier  
indigène et expulsion des juifs qui s'étaient installés dans  
les quartiers européens depuis un certain temps seulement ;  
plans de constructions massives à bon marché (baraquements?)  
destinés à l'habitat des centaines de familles qui, de ce  
fait, allaient se trouver dans la rue avec leurs enfants et  
leur mobilier. "Qu'ils retournent à leur mellah", entendait-  
on vociférer souvent à Casablanca, feignant d'oublier que de  
nombreuses familles juives n'ont jamais habité le mellah,  
même à la fin du 19ème siècle et avant l'entrée des Français  
en 1907, que du mellah il ne restait plus que quelques vieilles  
maisons surhabitées, le Gouvernement du Protectorat ayant  
presque entièrement démoli ce quartier vers 1930/1936 par  
mesure d'hygiène et avec la promesse, jamais tenue, de favo-  
riser la création d'un quartier juif moderne d'habitations  
à bon marché ;

.../

Les bagarres se généralisèrent et leurs conséquences  
se reflétaient dans les quartiers indigènes et européens

finalement, le bruit persistant qui circulait depuis le début d'Octobre 1942 d'une manifestation publique contre les juifs de Casablanca le 15 Novembre : pogrom, confiscation de biens, otages etc..., cette date fatidique était d'ailleurs inscrite sur certains murs de la ville et suivie d'un point d'interrogation.

Aussi, lorsque le 8 Novembre, à l'aube, l'alerte fut donnée à Casablanca, aussitôt suivie de ronflement d'avions, crépitement de la D.C.A., éclatement de bombes, ce fut, pour les juifs le signal tant souhaité de la délivrance. Pour paradoxal que cela puisse paraître, ce bruit infernal qu'ils entendaient pour la première fois, le danger qu'ils couraient les emplissait de joie, car il était grand temps que leur martyr cessât. Combien de fois, en effet, n'ont-ils pas désiré la mort plutôt que de subir constamment des vexations et de supporter les tortures qui les menaçaient. Leur allégresse atteignit son comble quand vers 10 heures, des milliers de tracts furent lancés sur la ville portant le cher drapeau étoilé et l'image adorée de ROOSEVELT ainsi que l'annonce, en français et en arabe, des buts poursuivis par les Alliés. Pour tous s'ouvrait désormais une ère de justice et de liberté.

Lorsque les soldats américains firent leur entrée en ville, c'est en libérateurs que les accueillirent les divers éléments de la population, les embrassant et leur jetant des fleurs à leur passage. Il était naturel que les juifs, qui avaient le plus souffert, ne pussent contenir entièrement leur joie et manifestassent celle-ci de façon plus marquée, peut-être ; les troupes étaient entourées et suivies d'une nuée de gosses musulmans et juifs qui les acclamaient frénétiquement. Ce fut le signal convenu par les agents provocateurs de la Légion Française des Combattants, les S.O.L. tristement connus par leur activité antisémite, pour essayer de fomenter des troubles. Chaque fois, durant les premiers jours, qu'un défilé prenait fin, ils s'arrangeaient pour lancer quelques indigènes payés, à la poursuite des juifs et les rouer de coups. Les bagarres se généralisaient et leurs conséquences se repercutaient dans les quartiers indigènes et certains